





Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pernois

Plan de zonage

Tangry

Date d'arrêt de projet

25 octobre 2023

Date d'approbation

26 février 2025

Urb'com

85 Espace Neptune - rue de la Calypso

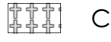
62 110 MENIN-BEAUMONT

Tél : 03.62.07.80.00

Mail : contact@urb'com.fr

Echelle : 1/5000

Informations

 Cimetière

 Nouvelle construction

 Emplacement réservé

Limites de zones

 Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens

 Ub : Zone urbaine moins dense correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains

 A : Zone agricole

 Ap : Secteur de la zone agricole présentant des enjeux naturels

 N : Zone naturelle

Éléments à protéger

 Éléments de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

 Éléments de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : linéaires végétalisés

Installations agricoles

 Installation agricole classée

 Installation agricole non classée

Éléments de patrimoine à protéger

NUMÉRO	TYPE	COMMUNE
01	ÉGLISE	TANGRY
02	MONUMENT AUX MORTS	TANGRY
03	CALVAIRE	TANGRY
04	ORATOIRE	TANGRY
05	NICHE	TANGRY
06	BÂTI ET MUR REMARQUABLES	TANGRY

Liste des emplacements réservés

NUMÉRO	VOCACTION	COMMUNE	SURFACE (M²)
1	EXTENSION DU CIMITIÈRE	TANGRY	384,93

La commune est concernée par la PPRI de la Clarence.

Le document est consultable en annexe du PLUI.

